

# Fiche de données de sécurité

## Kodiak Wildlife Deterrent Horn

Peut être utilisé pour se conformer aux normes OSHA Hazard Communication Standard. 29 CFR 1910.1200(g). Les normes doivent être révisées pour des exigences particulières.

Mesures d'identification rapides  
03.03.2022

### SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

<b>NOM DU PRODUIT:</b>	Produit FRONTIERSMAN Inert pour entraînement contre les attaques d'ours		
<b>SYNONYMES:</b>	Avertisseur à air		
<b>NOM CHIMIQUE</b>	trans,-1,3,3,3 - Tetrafluoroprop-1-ene		
<b>FAMILLE CHIMIQUE:</b>	hydrofluoro oléfine		
<b>UTILISATION:</b>	Contenant pressurisé tenu en main qui produit un signal sonore de forte intensité. Peut être utilisé pour la plaisance, la randonnée, le camping, lors d'évènement sportifs ou pour la sécurité personnelle.		
<b># DE MODÈLES:</b>	KWDH, -H, -K, -KP, -KPR		
<b>Nom du fabricant:</b>	Security Equipment Corporation	<b>Téléphone d'urgence:</b>	800-325-9568
<b>Adresse:</b>	747 Sun Park Drive	<b>Autres appels:</b>	636-343-0200
<b>Ville, État, Code postal</b>	Fenton, MO 63026	<b>Télécopieur:</b>	636-343-1318
<b>Fabriqué pour:</b>	La vente et l'entraînement		
<b>Des informations supplémentaires sont disponibles d'Info Trac.</b>	Tél. +1-800-535-5053		
<b>Informations en cas d'urgence:</b>	Tél. +1-352-323-3500	<b>Télécopieur</b>	+1-352-323-0005

### SECTION 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES

#### Classification de la substance ou du mélange

#### Éléments d'étiquetage SGH



#### Pictogramme:

#### Pictogramme SGH

#### Mot de signalament:

Avertissement

#### Mention (s) de danger

H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser si chauffé

#### Déclaration (s) de précautions

P410 + P403 Protéger des rayons du soleil. Rangez dans un endroit bien aéré

### SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION AU SUJET DES INGRÉDIENTS

Élément (s) dangereux nom(s) usuel (s) et chimique (s)	Contenu (s)	OSHA TWA	ACGIH TVL	Carcinogène (oui/non)
HFO-1234ze #CAS 29118-24-9	100%	ND	ND	Non

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

**Procédures d'urgence et premiers soins:** Enlevez la victime de la zone contaminée et enlevez les vêtements contaminés. Fournir de l'air frais. Consultez le médecin si les symptômes persistent.

#### Voies d'entrée

<b>1. Inhalation</b>	Éloignez la victime de la zone contaminée immédiatement. Fournissez de l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquez la RCR. Obtenez une aide médicale d'urgence.
<b>2. Yeux</b>	Enlevez les lentilles cornéennes. Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau, aussi sous les paupières, pour au moins 15 minutes.
<b>3. Peau</b>	Une évaporation rapide du liquide peut causer des engelures. En cas de contact avec le liquide, dégelez la partie gelée avec de l'eau et ensuite, enlevez les vêtements avec précautions. Lavez avec beaucoup d'eau. Consultez un médecin. Enlevez les vêtements contaminés et les souliers immédiatement. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
<b>4. Ingestion</b>	Puisque ce produit est un gaz, référez-vous aux premiers soins pour l'INHALATION. L'ingestion est improbable à cause des propriétés physiques et ne devrait pas être dangereuse.

**SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

<b>Classement d'inflammabilité 16 CFR 1500.45:</b>	<b>NON INFLAMMABLE</b>	<b>Température d'auto-inflammation</b> >750° C (1382° F)
<b>Point d'ignition:</b>	ND	
<b>Agent extincteur:</b>	Utilisez les moyens d'extinction qui conviennent aux circonstances et à l'environnement. Un brouillard d'eau, de la poudre sèche, de la mousse ou de la neige carbonique.	
<b>Techniques spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Portez un respirateur ou un appareil respiratoire autonome. (Approuvé MSHA/NIOSH ou l'équivalent)	
<b>Risques particuliers d'incendie ou d'explosion:</b>	La décomposition dangereuse du produit peut inclure du fluorure d'hydrogène, du fluorure de carbone et des oxydes de carbone.	

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

<b>Étapes à suivre en cas de dispersion:</b>	Assurez une bonne ventilation. Empêchez l'écoulement de se poursuivre car le produit s'évapore facilement.
<b>À l'intérieur:</b>	Aérez la zone surtout les espaces clos ou de faible hauteur où les vapeurs peuvent se concentrer.
<b>À l'extérieur:</b>	Demeurez contre le vent
<b>Méthode d'élimination des déchets:</b>	Éliminez les déchets conformément aux lois et règlements en vigueur.

**SECTION 7 - MANIPULATION ET REMISAGE**

<b>Précautions à prendre lors de la manipulation et du remisage:</b>	Remisez en position verticale dans un endroit frais et sec. Évitez le contact direct avec la lumière et la chaleur. <b>NE RANGEZ PAS DANS UN VÉHICULE.</b> N'EXPOSEZ PAS à des températures supérieures à 120° F / 50° C. NE PERCEZ PAS et n'incinerez pas le contenant, même après l'utilisation. Ne vaporisez
<b>Autres précautions:</b>	Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle.

**SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET DE PROTECTION PERSONNELLE**

<b>Protection respiratoire:</b>	Pas exigée normalement dans des endroits bien aérés, cependant, un appareil de protection approuvé NIOSH peut être nécessaire si le matériel est utilisé dans des espaces confinés. Évitez une surexposition pendant de longues périodes dans des lieux clos.
<b>Ventilation:</b>	Oui
<b>Gants de protection:</b>	Suggérés (pas obligatoires)
<b>Protection oculaire:</b>	Oui. Une exposition sans protection est acceptable dans un environnement de formation.
<b>Autre vêtement/équipement de protection:</b>	Non requis
<b>Pratiques en matière de travail et d'hygiène:</b>	Évitez l'absorption du produit dans les vêtements. S'il y a absorption, enlevez et lavez les vêtements aussitôt. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous manipulez le produit.
<b>Contrôles techniques:</b>	Une bonne ventilation lorsque le travail se fait dans un espace confiné.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect et odeur</b>	Incolore, légère odeur éthérée	<b>État physique:</b>	Gaz liquéfié
<b>Point d'ébullition:</b>	-19° C (-2.2° F)	<b>Densité:</b>	1.2g/cm3
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	1.5g/L	<b>Densité de vapeur:</b>	3.5

**SECTION 10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité</b>	Instable <b>Stable</b>	<b>Conditions à éviter: Incompatibilité</b> ( Matériaux à éviter): Alcalis ou métaux alcalins, poudre de métaux, sels métalliques. <b>X</b>
<b>Polymérisation risquée:</b>	Peut se produire <b>Ne se produira pas X</b>	<b>Conditions à éviter: Décomposition dangereuse</b> : Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

**SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

<b>Test Draize conventionnel : peau, 500 mg</b>	Sévérité: N/A
<b>Test Draize conventionnel: yeux, 100 mg</b>	Sévérité: Ln/ε légèrement irritant
<b>EXPOSITION AIGUË PAR INHALATION LC50:</b>	<b>Temps d'exposition: 4 heures :</b> > 500,000 ppm

**SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

<b>Toxicité pour les poissons:</b>	LC 50 temps d'exposition de 96 heures pour truites arc-en-ciel	<b>Évaluation:</b>	450 mg/L
<b>Toxicité pour plantes aquatiques:</b>	temps d'exposition de 72 heures pour algues vertes (taux de croissance)	<b>Évaluation:</b>	> 118 mg/L
<b>Toxicité pour invertébrés aquatiques:</b>	EC50, Daphnia magna, temps d'exposition de 48 heures	<b>Évaluation:</b>	980 mg/L

**SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

<b>Méthodes d'élimination:</b>	Consultez les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Évacuez le contenu dans une zone sécuritaire et jetez le contenant.
--------------------------------	--

**SECTION 14- INFORMATION AU SUJET DU TRANSPORT**

## INFORMATION DOT HM-181

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosols, non inflammables
Classe ou division de risque:	Aucune	2.2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2.2 QUANTITÉ LIMITÉE

## RÈGLEMENTS DE TRANSPORT INTERNATIONAL

Les règlements peuvent varier d'un pays à un autre. Vérifiez les règlements pour votre pays.

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>	<u>MER</u>
Désignation officielle de transport:	QUANTITÉ LIMITÉE	Aérosols, non inflammables	Aérosols, non inflammables
Classe ou division de risque:	Aucune	2.2	2.2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun	Aucun
Étiquettes (s) exigée(s)	Aucune	2.2 QUANTITÉ LIMITÉE	2.2 QUANTITÉ LIMITÉE

**SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

## USA, TSCA

Australie, Industrial Chemical Notification &amp; Assessment Act

Canada, CEPA et DSL

Japon, liste Kashin-Hou Law

Corée, liste TCCL

Philippines, Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act

Chine, Inventory of Existing Chemical Substances

Nouvelle Zélande, NZIOC

Ce produit est dans l'inventaire ou en conformité  
avec l'inventaire

**SECTION 16- AUTRE INFORMATION**Cotes HMIS: Classement pour la santé: **2** Feu: **1** Réactivité: **0**

Signes et symptômes d'exposition: Les ingrédients causent de l'irritation dans toutes les voies d'accès.

YEUX : Le liquide ou les vapeurs peuvent causer des rougeurs, une sensation de brûlure, des larmes, de l'enflure et/ou de la douleur.

PEAU: Des contacts fréquents ou répétés avec la peau peuvent causer des brûlures, des rougeurs ou une irritation de la peau et des dermatites.

INGESTION: L'ingestion peut causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac en plus de la nausée, des vomissements et/ou de la diarrhée.

INHALATION: Peut causer de l'irritation des voies respiratoires, de la toux, des éternements, de la difficulté à respirer, des serremments de poitrine et de l'irritation de la gorge et des poumons.

**CONDITIONS MÉDICALES EXISTANTES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES:** Peut causer des effets temporaires graves pour les personnes asthmatiques ou qui souffrent d'emphysème.

**DONNÉES CARCINOGENÈS:** Aucun des ingrédients de ce produit n'est répertorié par l'OSHA, l'IARC ou le NTP

**Le format et la préparation sont conformes avec l'ANSI Z400.1-1993**

**DÉCLARATION DE NON RESPONSABILITÉ :** Ce document est une description générale des exigences de la fiche de données de sécurité selon le Hazard Communication Standard (voir 29 CFR 1910.1200(g) et appendice D de 29 CFR 1910.1200(g)). Il ne change ni ne détermine la responsabilité en matière de conformité aux normes de la Occupational Safety and Health Act de 1970. Puisque l'interprétation et la politique d'application peuvent changer avec le temps, le lecteur devrait consulter l'interprétation et les décisions actuelles de la OSHA. Notez bien que les états qui ont un plan d'action approuvé par l'OSHA peuvent avoir des exigences supplémentaires pour les fiches de données de sécurité chimiques qui sont différentes de celles mentionnées ci-dessus. Pour plus d'information sur ces normes, s.v.p., visitez le <http://www.osha.gov/dcsp/osp/statestandards.html>.